

Image not found or type unknown



Contester sa contravention

Par **mjh**, le **08/04/2008** à **10:13**

bonjour ait

Hier j' ai stationné sur un parking payants avec une signalisation horizontale double, elle indiqué payants mais signalé aussi un arret autobus mais sans autres panneaux. je me suis garer et j'ai mis mon ticket que j'ai payé a l'horodateur mais a mon retour j'ai eu la mauvaise surprise d'avoir une amende, je souhaiterais la contesté est ce que qq un peu m'aider svp.merci